



**Eléments du contexte de la décentralisation et du développement local dans  
la Commune Rurale de Kourouma, Cercle de Sikasso au Mali**

**Elements of the context of decentralization and local development in the  
Rural Commune of Kourouma, Circle of Sikasso in Mali**

**SANOGO Bakari**

Ecole Normale Supérieure de Bamako  
BP : 241, Rue : 22 octobre 1946 Quartier du Fleuve, Mali  
[bakaridgsanogo@gmail.com](mailto:bakaridgsanogo@gmail.com)

**Date de soumission** : 21/01/2023

**Date d'acceptation** : 05/03/2023

**Pour citer cet article** :

SANOGO, B. (2023). « Eléments du contexte de la décentralisation et du développement local dans la Commune Rurale de Kourouma, Cercle de Sikasso au Mali » Volume 4 : Numéro 1 » pp :475 – 486

## Résumé

La décentralisation et le développement local ont un lien, car, chacun vise à promouvoir un changement positif du développement dans le long terme. Ils donneront des voies et moyens à la population pour s'adapter aux différents changements de la société et faire face aux différents défis de développement. Ainsi, cette étude vise à analyser les éléments de contexte de la décentralisation et du développement local dans la Commune Rurale de Kourouma, Cercle de Sikasso au Mali. Ces éléments sont entre autres, l'accès aux structures éducatives existantes, l'accès à la structure sanitaire, installations de l'énergie, l'accès à l'eau potable, les modes d'évacuation des déchets domestiques. Pour parvenir à l'objectif l'étude, une collecte des données a été réalisée auprès de 100 individus essentiellement à l'aide du questionnaire et du guide d'entretien. A l'issue de cette méthodologie, il ressort de l'étude que 100 % des enquêtés affirment n'avoir que l'école comme infrastructure et équipement. Aussi, 96 % des enquêtés ont accès à l'eau potable à travers le puits. Par ailleurs, les enjeux de la décentralisation sur le développement local de la Commune Rurale de Kourouma sont divers : enjeux politiques, socioculturels en passant par ceux économiques.

**Mots clés : éléments ; décentralisation ; développement local ; Commune Rurale de Kourouma ; Cercle de Sikasso au Mali.**

## Abstract

Decentralization and local development are linked, as both aim to promote positive development change in the long term. They will provide ways and means for the population to adapt to the various changes in society and face the various development challenges. Thus, this study aims to analyze the contextual elements of decentralization and local development in the Rural Commune of Kourouma, Circle of Sikasso in Mali. These elements are, among others, access to existing educational structures, access to health facilities, energy facilities, access to drinking water, and methods of domestic waste disposal. In order to achieve the objective of the study, data was collected from 100 individuals primarily through a questionnaire and interview guide. At the end of this methodology, the study revealed that 100% of the respondents stated that their only infrastructure and equipment was the school. Also, 96% of respondents have access to drinking water through a well. In addition, the challenges of decentralization for local development in the Kourouma Rural Commune are diverse: political, socio-cultural and economic.

**Key words:** elements; decentralization; local development; Kourouma Rural Commune; Sikasso Circle in Mali.



## Introduction

La décentralisation au Mali est une option nationale ancrée dans la tradition et la Constitution de février 1992. La gestion décentralisée des affaires publiques est une très vieille tradition pour toutes les communautés locales du pays. Cependant, un système de gestion centralisée a été solidement installé depuis plus d'un siècle par le fait de la colonisation, à la suite de la conquête des territoires du Haut Sénégal, puis, du Soudan français au milieu du XIXe siècle, puis, à l'indépendance en 1960 en raison de la priorité donnée à la construction d'une nation unifiée. Après les soulèvements populaires de décembre 1990 à mars 1991, l'Etat centralisateur a été fortement remis en cause par les participants à la Conférence Nationale d'août 1991. Un large consensus s'est alors construit autour du choix de la décentralisation de la gestion publique comme axe stratégique pour la construction de la future nation malienne. La volonté de construire une démocratie pluraliste et un Etat de droit qui ont résulté des travaux de cette conférence et l'engagement de l'ensemble du pays à trouver une solution pacifique à la rébellion armée de 1989-1990, ont créé les conditions politiques pour la mise en place de la réforme de la décentralisation (Begorre, 2013).

Le Mali, depuis plus de deux décennies, s'est engagé dans un processus de réformes institutionnelles en mettant le citoyen au cœur des politiques de décentralisation. Ces réformes visaient à gouverner au plus proche du citoyen et de les responsabiliser dans la gestion locale. Par ailleurs, la décentralisation peine à décoller à cause de plusieurs facteurs notamment politiques et économiques. Pourtant, elle est la solution aux différentes exigences et aspirations de la population : L'engagement de l'Etat envers la société civile, la proximité des services de l'Administration centrale et la réduction des déséquilibres constatés au niveau des territoires. En effet, elle apporte les alternatives possibles pour transformer « la région » en un point focal de l'Administration centrale. D'ailleurs, la politique de décentralisation concerne, au premier lieu, les chefs des collectivités territoriales (Régions, Préfectures, Provinces, Communes). En outre, elle permet de créer une dynamique interactive entre l'élite politique (les élus) et les citoyens dans les affaires les concernant de plus près, à travers diverses associations ou fondations, oeuvrant dans le champ économique, écologie, protection du patrimoine, développement humain, ...etc. (Rguibi & Dridat, 2020)

Suite aux différentes situations critiques politico-administratives du Mali, la population aspirait au changement. Pour relancer le développement sur de nouvelles bases, le Comité de Transition a entrepris de changer le système de gouvernance. L'Etat a transféré une partie de ses pouvoirs



aux Collectivités Territoriales pour plus de bonne gouvernance et de transparence démocratique, a élaboré un nouveau système pour que la population se sente importante et puisse s'épanouir en société. Elle devient désormais une actrice participante à la résolution de ses problèmes avec l'Etat, (Groupe Observation des Dynamiques Sociales, spatiales & Expertise Endogène, 2017)

Dans la troisième République, la loi n°93-008 du 11 février 1993, modifiée par la nouvelle loi n°02017-052 du 02 octobre 2017, déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales dans son article 1, stipule que : « dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les Collectivités Territoriales de la République du Mali sont : la Région, le district de Bamako, le Cercle, la Commune Urbaine et les Communes Rurales ». Ces Collectivités sont dotées d'une personnalité morale et de l'autonomie financière (Diawara, 2019). La Commune, qui est la Collectivité Territoriale de base de la nouvelle organisation administrative décentralisée et démocratique de l'Etat, est un espace de liberté, de participation et d'initiative des citoyens pour toutes les affaires relevant des intérêts locaux.

La décentralisation et le développement local ont un lien, car, chacun vise à promouvoir un changement positif du développement dans le long terme. Ils donneront des voies et moyens à la population pour s'adapter aux différents changements de la société et faire face aux différents défis de développement. Ainsi, la population doit participer au développement local pour l'atteinte des objectifs fixés et la bonne marche de la société. Donc, il est nécessaire que chacun conjugue ses efforts pour pallier aux différentes difficultés, auxquelles, la Commune est confrontée (Ministère de l'Administration Territoriale, 2014)

La présente étude trouve sa justification dans la traduction d'un souci particulier qui remet en cause d'une part, le rôle et la place du citoyen dans le développement local dans un contexte de décentralisation et d'autre part, l'apport des élus locaux dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans le cadre la décentralisation. En outre, les mécanismes de gouvernance à l'échelle nationale et locale, qui confortent la légitimité des Collectivités Territoriales, ont-ils permis une prise en compte adéquate des citoyens, des organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques, y compris celles relatives à la sécurité du pays, à la prévention et à la gestion des conflits ? ».

Au regard de nombreuses difficultés constatées au sein de la Commune Rurale de Kourouma, nous nous sommes sentis interpellés en tant qu'autochtone de ladite Commune afin d'apporter

une contribution à l'œuvre publique communale. C'est dans ce cadre que ce travail de recherche vise à cerner et élucider le contexte dans cette collectivité. Le présent article a pour objectif d'analyser les éléments de contexte de la décentralisation et du développement local dans la Commune Rurale de Kourouma, Cercle de Sikasso au Mali. Afin d'atteindre cet objectif, une collecte des données a été réalisée à l'aide de questionnaire et de guide d'entretien auprès de 100 personnes. Cette méthodologie a permis d'aboutir aux résultats, présentés au niveau du point 3, qui ont été discutés au niveau du point 4.

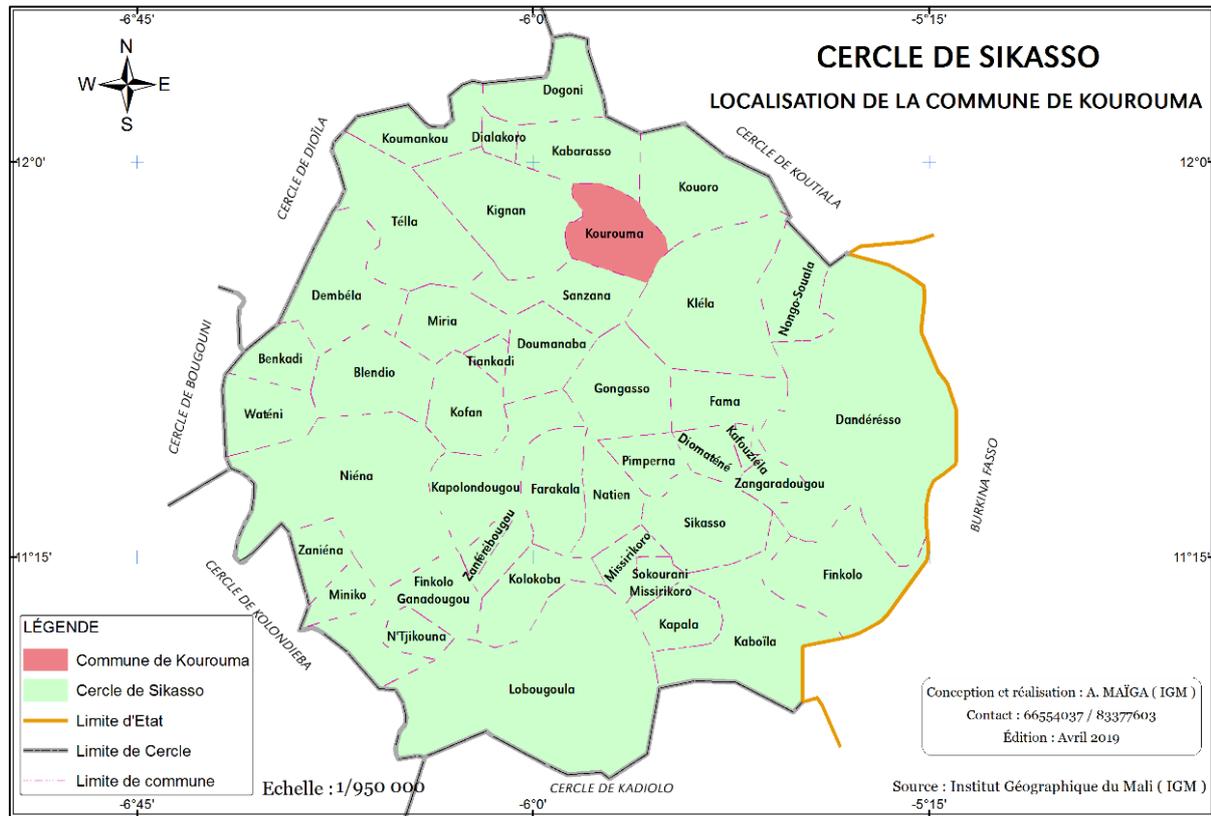
## **1. Matériel et méthodes**

### **1.1. Présentation de la zone d'étude**

Créée par la loi n°96-056/AN-RM du 16/04/1996, la Commune, portant le nom du chef-lieu s'appelle Kourouma. Ce nom est senoufo. Il vient d'un arbre « Kourou » qui veut dire en bamanankan « N'Tègué » dont le fruit sert de colle pour les enfants. Le fondateur du chef-lieu de Commune N'Todo TRAORE était un chasseur d'oiseaux. Il se servait de la colle de « N'Tègué » Kourou pour attraper les petits oiseaux en posant des pièges.

Kourouma est le chef-lieu de Commune. Elle est située à 75 Km de la ville de Sikasso, qui est son chef-lieu de Cercle. Elle est située dans la 3ème Région (Sikasso) du Mali. Elle est limitée au Nord par la Commune de Kabarasso ; au Sud par la Commune de Sanzana ; à l'Est par les Communes de Kouoro et Kléla à l'Ouest par la Commune de Kignan. La figure 1 ci-dessous donne la localisation de la Commune de Kourouma.

**Figure 1 : localisation de la zone d'étude**



Le relief est peu accidenté et composé de plateaux et de quelques collines. Les sols sont dans l'ensemble sablo - argileux. Les sols sujets à l'érosion hydrique sont gravillonnaires en partie. La végétation est constituée de la savane arborée. Le couvert végétal est quelque peu aéré. Les essences forestières dominantes sont : le karité, le néré, le cail-cédras (*Kaya senegalensis*), le tamarinier, le fromager, le kapokier et le baobab. C'est une végétation abondante, mais, les espèces sont assez menacées par la pression agricole et pastorale. Le climat est de type soudanien. Les pluies sont abondantes (800 à 1100 mm par an).

## 1.2. Démarche méthodologique

L'investigation documentaire a ciblé des ouvrages généraux et spécialisés en relation avec la thématique de l'article. Les investigations documentaires nous ont conduit dans divers centres de documentation dans le District de Bamako, à savoir : les bibliothèques du Centre Djoliba, de l'institut Français, de l'Ecole Normale Supérieure, la bibliothèque nationale et des sites Internet. Notre population cible est composée des habitants de la Commune Rurale de Kourouma.

Pour ce travail, nous avons choisi l'échantillonnage par quotas. Cette technique a été adoptée pour que les habitants de ladite Commune puissent être représentés en vue de la vérification de nos hypothèses. Pour ce faire, la taille de notre échantillon s'élève à 100 individus.

Compte tenu des nombreuses difficultés auxquelles la Commune est confrontée, notamment, son enclavement et l'insuffisance des services sociaux de base, nous l'avons choisie. Pour avoir des informations sur la décentralisation et le développement local, il est nécessaire d'approcher la population de Kourouma dans sa diversité concernée par cette étude. Dans le présent travail, la collecte des données a été réalisée essentiellement à l'aide du questionnaire et du guide d'entretien. Ce dernier a été conçu pour les membres du conseil communal, aux conseillers du chef de village de Kourouma, pour les membres de l'association des jeunes de Kourouma, pour les membres de l'association des femmes de Kourouma, pour les membres des présidents des jeunes de la Commune de Kourouma, pour cinq leaders de femmes de la Commune de Kourouma, pour les anciens maires de ladite commune, pour les enseignants admis à la retraite du groupe scolaire Bouréma KANTE de la Commune.

## **2. Résultats**

### **2.1. Équipements et infrastructures**

Les équipements et infrastructures sociales sont des éléments du contexte de la décentralisation et du développement local.

L'analyse des résultats du tableau 1 ci-dessous, nous montre que 100 % de nos enquêtés affirment qu'ils n'ont que l'école comme infrastructure et équipement.

**Tableau 1 : accès aux services sociaux de base dans la Commune Rurale de Kourouma**

Variables	Modalités	Effectif	Pourcentage (en %)
Structures éducatives qui existent chez vous	Fondamentale	99	99,0
	Secondaire	1	1,0
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Dans votre village avez-vous une structure sanitaire ?	Centre de Santé Communautaire	53	53,0
	Aucun	47	47,0
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Dans votre ménage, avez-vous des installations de l'énergie dans votre ménage ?	Panneau solaire	99	99,0
	Lampe à pétrole	1	1,0
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Accès à l'eau potable	Robinet	3	3,0
	Puits	96	96,0
	Borne fontaine	1	1,0
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Mode d'évacuation des déchets domestiques	Fausse septique	62	62,0
	Mini égout	4	4,0
	Poubelle	2	2,0
	Tas d'ordures	32	32,0
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : enquêtes personnelles, 2019

De l'analyse de ce tableau 1, nous constatons que 99 % de nos enquêtés affirment qu'ils ont des structures éducatives fondamentales chez-eux contre 1 % qui affirment aussi qu'ils existent des structures secondaires. De ce tableau, nous constatons que 96 % de nos enquêtés ont accès à l'eau potable à travers le puits ; 3 %.

Nous notons que 53 % de nos enquêtés indiquent qu'ils existent un Centre de Santé Communautaire dans la Commune contre 47 % qui donnent le contraire. Il est à noter que 99 % de nos enquêtés possèdent des panneaux solaires dans leur ménage contre 1 % qui affirme qu'il utilise la lampe à pétrole. De ce tableau, il ressort que 96 % de nos enquêtés ont accès à l'eau potable à travers le puits, 3 % à travers le robinet et 1 % via la borne fontaine. De l'observation du tableau, nous notons que 62 % de nos enquêtés évacuent les eaux usées et les ordures ménagères à travers la fausse septique, 32 % sur les tas ordures, 4 % à travers le mini-égout et 2 % dans les poubelles.

### 3. Discussion

Les éléments du contexte de la décentralisation et du développement local sont entre autres, l'accès aux structures éducatives existantes, l'accès à la structure sanitaire, installations de l'énergie, l'accès à l'eau potable, les modes d'évacuation des déchets domestiques. Ces résultats convergent vers ceux obtenus par d'autres auteurs. B. CAMARA (2012) évoque dans cette étude et fait référence sur les différentes entités politiques, économiques, sociales et culturelles qui sont : l'Etat, la Région, le Cercle et la Commune. Dans le souci de la bonne gouvernance, l'Etat se désengage de certains pouvoirs au profit de la mairie. Ainsi, les transferts de compétences s'effectueront dans l'éducation, la santé et l'hydraulique. Ces trois secteurs sont à la charge de la mairie. Dans ce cadre, la Commune joue le rôle de l'Etat pour satisfaire aux besoins de la population dans le développement. Pour pallier les insuffisances du développement, il propose un versement régulier des subventions de l'Etat à la Commune et d'expliquer à la population le paiement des impôts et des taxes ainsi que ces recouvrements, Normand Lauzon et Laurent Bossard (2005) ont aussi corroboré nos résultats. Cette étude fait le constat sur la situation de l'Afrique de l'Ouest sur son changement dans le plan social, culturel, institutionnel, démographique et politique par la décentralisation. Montrer les interactions entre le local, le national et le régional, face au développement souhaité. Satoko KATO (2005, p 6), a évoqué que l'idée du développement local a surgi avec une certaine force dans les années 1980 dans le contexte de la décentralisation en France ainsi qu'au Québec, pour mieux exploiter les ressources locales comme force de développement et mieux en redistribuer les fruits à la population. Bien que le développement soit un paradigme occidental, la décentralisation et le développement local se veulent des solutions concrètes contre la crise du système capitaliste à l'échelle globale. À partir de cette problématique, le terme de développement ne s'applique pas seulement aux pays du Sud, mais, les pays du Nord sont également concernés. Selon Paul Houée (2001, p 12), le développement local est celle-ci : une dynamique ascendante exprimant les besoins, les demandes, les initiatives des groupes locaux, enracinée dans un territoire, une histoire, des valeurs partagées. Elle suscite des actions plutôt globales et transversales, une logique de mobilisation des acteurs et de leurs potentialités autour d'un projet, de rapports négociés avec l'ensemble des partenaires.



## Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les éléments du contexte de la décentralisation et du développement local dans la Commune Rurale de Kourouma, Cercle de Sikasso. L'approche méthodologique a consisté à combiner la recherche documentaire, les enquêtes de terrain. Les données collectées et analysées ont révélé que la Commune Rurale de Kourouma a possédé des structures éducatives dans le cadre de la mise en place de la décentralisation. L'accès à l'eau potable a été possible dans la Commune Rurale de Kourouma grâce à ce nouveau mode de gouvernance ; l'existence d'un Centre de Santé Communautaire dans cette Commune Rurale est l'un des acquis du processus de la décentralisation. La mairie qui est l'une des entités de la décentralisation qui existe dans cette Commune, mais, les citoyens de ladite Commune sont peu satisfaits de sa gestion. La relation entre les élus et les citoyens est aussi passable. Les enjeux de la décentralisation sur le développement local de la Commune Rurale de Kourouma sont divers : enjeux politiques, socioculturels en passant par ceux économiques. En perspectives, il serait intéressant d'étudier l'implication des acteurs de la décentralisation et du développement dans la Commune Rurale de Kourouma.

## Références bibliographiques

BEGORRE H. (2013). Les rôles des collectivités locales au Mali. Article IRENEE / Université de Lorraine N° 31, ISSN 1290-9653 DOI 10.3917/civit.031.021 1, 8 p.

BERIDOGO B., (2006). Processus de décentralisation et pluralité de logiques des acteurs au Mali, IRD Éditions, 514 p.

BŒUF J. L. & MAGNAN M., (2008). Les collectivités territoriales et la décentralisation, 4<sup>ème</sup> édition juillet, 87 p.

BOURDARIAS F., (2006). La décentralisation, la coutume et la loi. Les constructions imaginaires d'un conflit à la périphérie de Bamako (Mali) ». In Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français, Actes du colloque « Pouvoirs et décentralisation en Afrique et en Europe » (Bamako, 11-13 novembre 2002). Paris : Institut de Recherche pour le Développement (IRD), p. 221-238.

CAMARA B. (2012). Décentralisation et développement local dans la commune rurale de Sanankoroba, Cercle de Kati, mémoire de Licence à l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako, 61 p.

Centre d'Expertises sur la Décentralisation et le Développement Local (CEDELO) avec l'Institut Royal des Tropiques (KIT), (2004). Décentralisation au Mali : du discours à la pratique, 89 p.

DIAWARA B. (2019). Territorialisation des politiques publiques et reconstruction de l'Etat au Mali en termes de gouvernance. Science politique. Université Paris-Est.

Groupe ODYSSEE (Groupe Observation des Dynamiques Sociales, spatiales & Expertise Endogène) & ISH (Institut des Sciences Humaines) : actes du colloque international sur le thème : pouvoirs traditionnels et collectivités territoriales, juillet 2017, 190 p.

HOUEE P. (2001). Le développement local au défi de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, 109 p.

KATO Satoko (2005). Pour un développement local au Mali : place des femmes et de l'éducation non formelle. Collection Canada, 130 p.

Lauzon N. & Bossard L. (2005). Processus de décentralisation et de développement local en Afrique de l'Ouest. Rapport d'atelier régional des Attachés de la coopération belge, Bamako, 45p.



Ministère de l'administration territoriale, cabinet du ministre délégué à la décentralisation « Les états généraux de la décentralisation », édition Tombouctou 2014, 109 p.

Programme de développement économique, social et culturel de la Commune Rurale de Kourouma (PDESC), 2016-2020, 42 p.

Programme de Réforme de l'Administration (PRAP) 2015-2021, 24 p.

RGUIBI. K & DRIDAT. M (2020) « L'Administration publique au Maroc : Adoption de la charte nationale de la déconcentration administrative ; Quels enjeux ? », Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit « Volume 4 : numéro 2 » pp : 892 – 916

SEBAHARA P. (2000). Acteurs et enjeux de la Décentralisation et du Développement local. Expériences d'une Commune du Burkina Faso. (Document de réflexion ECDPM 21), 72 p.